



## Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germainaises - 3, rue de la République  
78100 Saint Germain en Laye

Site d'entraînement : Piscine de Saint Germain en Laye - Avenue des Loges  
Site internet : [www.cno-stgermain.com](http://www.cno-stgermain.com)

Le 11 décembre 2019

Chers adhérents, Chers parents,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale 2018-2019 du Cercle des Nageurs de l'Ouest qui aura lieu **le vendredi 17 janvier 2020 à 20h00 à la Salle des Arts de la Maison des Associations**, 3 rue de la République à Saint Germain en Laye.

Parkings : Château, Place du Marché ou Piscine. Venez si possible dès 19h45 pour faciliter l'émargement.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Rapport Moral du Président
- Rapport du Trésorier
- Rapport de l'Expert-comptable
- Confirmation de la nomination du Commissaire aux Comptes
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport sportif
- Renouvellement du Tiers sortant
- Questions diverses (à transmettre avant le 2 janvier 2020 / [secretariat@cno-stgermain.com](mailto:secretariat@cno-stgermain.com))
- Remerciements.

Si vous souhaitez présenter votre candidature au Conseil d'administration du CNO, vous êtes prié(e) de vous faire connaître avant le 2 janvier 2020 auprès du Secrétariat du CNO par courrier adressé au CNO à la Maison des Associations ou par mail ([secretariat@cno-stgermain.com](mailto:secretariat@cno-stgermain.com)). **Pour être éligible au conseil d'administration vous devez être licencié au club depuis au moins un an.**

En cas d'empêchement, vous pouvez déléguer votre pouvoir à un électeur (si vous êtes présent, votre pouvoir vous sera rendu).

Nous terminerons la soirée autour du verre de l'amitié.

Christophe GRESSIER  
Président du CNO

### NOTA

- **Est électeur tout membre actif, adhérent depuis un an au jour de l'élection, à jour de ses cotisations.** Les mineurs de moins de 16 ans sont représentés par leurs parents ou tuteurs.
- **Est éligible au Conseil d'administration tout électeur licencié au club depuis plus d'un an et ayant au moins 16 ans.**
- Une personne ne peut détenir plus de 10 pouvoirs.

### POUVOIR

Je soussigné(e).....

Déclare autoriser M.....

A prendre toute décision en mon nom lors de l'Assemblée Générale du CNO le vendredi 17 janvier 2020.

Fait à ..... Le.....

**Faire précéder la signature de la mention  
« BON POUR POUVOIR »**

Signature.....